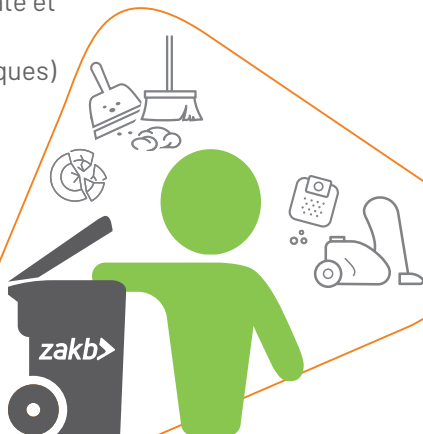


NOTICE DE TRI SÉLECTIF CONTENEUR À DÉCHETS RÉSIDUELS

LE CONTENEUR EST PRÉVU POUR

- Classeurs
- Cendre (refroidie)
- Couverts, vaisselle
- Serviettes hygiéniques, tampons, articles d'hygiène
- Jardinières, pots de fleurs en plastique ou en terre cuite
- Peintures de dispersion (durcies)
- Cartouches d'imprimantes
- Pneus de vélos
- Vitres, tessons, glaces
- Lampes halogènes
- Excréments de chien
- Litière pour chats et pour petits animaux
- Articles de vannerie
- Articles de cosmétique
- Produits alimentaires avec emballage
- Sciure/copeaux de bois

- Mousse, caoutchouc-mousse
- Papiers, cartons-pâte et cartonnages sales
- Jouets (non électriques)
- Tapis et moquettes
- Sacs d'aspirateur
- Sacs à mains
- Couches-culottes
- Papiers peints
- Médicaments
- Balayures
- Briquets



LE CONTENEUR N'EST PAS PRÉVU POUR

- Déchets dangereux (U)
- Déchets encombrants empêchant un vidage du conteneur (pour de tels déchets, il est possible de demander un ramassage des déchets encombrants).
- Tous les déchets appartenant aux catégories du papier, des déchets verts, du sac jaune ou de l'éco-enlèvement des déchets et pouvant être éliminés par l'intermédiaire du conteneur ou du sac correspondant.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les conteneurs sont disponibles dans les tailles de 60 l, de 80 l, de 120 l, de 240 l, de 770 l et 1.100 l.

La taxe de ramassage minimale couvre déjà 10 des 26 ramassages possibles pour les tailles de conteneurs de 60 l, de 80 l, de 120 l, de 240 l.

Les conteneurs sont ramassés toutes les 2 semaines.

Pour les tailles de conteneurs de 770 l et de 1.100 l, 13 des 26 ramassages possibles sont déjà couverts.

Pour les grands conteneurs, il existe la possibilité d'un ramassage toutes les 4 semaines, toutes les 2 semaines et même hebdomadaire dans certaines conditions.

Dans certaines déchetteries, vous pouvez déposer des déchets résiduels contre paiement d'une taxe. Ceux-ci peuvent uniquement être acceptés jusqu'à une longueur d'arête de 2 m.

Vous recevrez de plus amples informations sur le site www.zakb.de.

COMMENTAIRES

(U) éco-enlèvement des déchets